



## Avenant n°1 à l'Avis de Course

### Modifications

#### **2/ REGLES**

2/1 L'épreuve est régie par :

- les RSO (Réglementations Spéciales Offshore) 2018-2019 **catégorie 2**.
- Pharmacie suivant règlement Fédéral RSO2
- Radeaux avec pack - de 24h suffisant (RSO 4.30.2.c)
- Téléphone satellite portable, étanche ou avec pochette étanche et batterie interne pas nécessaire (RSO3.29.03.b))